

# DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



**Service d'urbanisme**  
**Sainte-Anne-de-Sabrevois**

1218, Route 133,  
Sainte-Anne-de-Sabrevois,  
Québec, J0J 2G0

[inspecteur@sabrevois.info](mailto:inspecteur@sabrevois.info)

## Documents complémentaires

Le présent formulaire doit être accompagné de tous les documents nécessaires à comprendre la situation ou le projet dérogoire (ex. certificat de localisation, projet d'implantation, plans et croquis, photographies, etc.)

## Délai de traitement

Avant d'être analysée par le Conseil municipal, toute demande de dérogation mineure doit passer devant le *Comité consultatif d'urbanisme* et un avis public doit être affiché pour annoncer la demande au moins quinze (15) jours avant ; prévoyez un traitement de 3 à 6 semaines.

## Requérant(s) et lieu sujet à la demande

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse de résidence principale :

Téléphone(s) :

Adresse (ou lot) sujette à la demande :

Êtes-vous propriétaire du terrain pour lequel cette demande est faite ?

Oui

*\*Si vous n'êtes pas propriétaire, veuillez attacher une procuration signée par le propriétaire autorisant la demande de dérogation mineure en son nom.*

Non\*

## Renseignements sur la demande de dérogation mineure

**Brève description de l'objet de la demande** (*n'oubliez pas d'indiquer la norme à laquelle la situation déroge*)

**Expliquez la raison de votre demande** (*VOIR LA NOTE CI-DESSOUS ; n'hésitez pas à joindre une lettre explicative*)

*NOTE : Une demande de dérogation mineure ne peut simplement répondre à un caprice ou une envie ; vous devez démontrer que l'application stricte de la réglementation vous causerait des inconvénients sérieux et que votre projet demeure dans les limites du raisonnable par rapport aux objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité.*